

La place de l'écrivain dans le Tchad d'aujourd'hui

1. L'empire de l'oralité et du partage

Avant d'esquisser le statut et le rôle de l'écrivain dans le Tchad d'aujourd'hui, tentons d'abord de camper l'environnement socioculturel d'où ce dernier est issu.

En dehors de sa partie islamisée, le Tchad n'a véritablement connu l'écriture qu'avec la colonisation. Encore aujourd'hui, le pays demeure une terre où la Parole est reine. Hormis quelques enclaves privilégiées dans les centres urbains, la transmission des connaissances continue de se faire exclusivement par la voie orale.

Nombre de Tchadiens pourraient donc reprendre à leur compte cette exclamation d'Amadou Hampâté Ba, le grand écrivain malien :

« *Je suis diplômé de la grande université de la Parole enseignée à l'ombre des baobabs* ».

L'oralité a certes perdu un peu de son côté sacré dans la mesure où la force de la Parole, celle héritée des ancêtres, n'a su protéger les peuples africains ni de la traite négrière, ni de la colonisation, ni des partis uniques, ni des *démocratures*¹ à l'œuvre aujourd'hui.

Mais, même si elle a été passablement déplumée par l'histoire, la Parole continue d'irriguer et d'imbiber la mémoire collective du Tchad depuis tant de millénaires qu'elle n'est pas prête de perdre son emprise culturelle, sociale et politique.

La Parole reste donc le lien fédérateur par excellence. Elle relie l'individu à ses ancêtres, à ses contemporains et à ses propres descendants. Ainsi toute sa vie est régie par la Parole donnée, reçue, partagée.

Partagée ! Le mot évoque une des valeurs cardinales de la brousse africaine.

Et qu'est-ce que c'est que la Parole sinon un repas que l'on partage et dont l'importance se mesure au nombre de personnes qui y prennent part ? Même le vieillard qui radote ou le fou qui monologue ne se régale pas chacun en solitaire. Ils font commerce de mots, le premier avec les esprits qu'il ira rejoindre bientôt, le second avec les génies malfaisants qui le parasitent.

Partage de la Parole, des repas, des souffrances comme des réjouissances : les sociétés traditionnelles tchadiennes en particulier, africaines en générale, sont d'essence communautaire.

Or, bon nombre des gouvernements des états africains postcoloniaux exploitent à merveille cette emprise de l'oralité sur leurs peuples :

- a) Avec le droit d'aïnesse qui postule que toute idée née sous une tignasse blanche transpire la sagesse et doit être reçue comme vérité d'évangile par la jeunesse.
- b) Avec la cohorte de griots dont ils s'entourent à grands frais.
- c) Avec la rumeur dont ils usent et abusent, rumeur qu'ils laissent se développer exprès aux dépens d'une presse libre et responsable.
- d) Avec les puissantes radios qu'ils contrôlent.

2. Une mémoire en miettes

Or, chacun sait qu'un événement transmis de bouche à oreille prend d'autant plus de libertés avec la vérité qu'il s'éloigne de sa source dans l'espace et dans le temps. Il en résulte que l'histoire tchadienne telle qu'elle est colportée oralement aujourd'hui n'est pas toujours fidèle aux faits et ne peut donc qu'imparfaitement édifier ceux qui la reçoivent. De plus, les griots dont le rôle est de conserver et de transmettre la mémoire de la communauté sont, pour la plupart, devenus de vulgaires mercenaires de la Parole. Ils ont abdiqué leur fonction critique et ne savent plus que couvrir de louanges les puissants.

D'où une mémoire dévoyée, éclatée, fluctuante, volatile et déficitaire. Une mémoire dont le Tchadien ne saurait tirer des leçons pour éviter les pièges du présent ou de l'avenir.

¹ En Afrique, sont appelées **démocratures**, toutes ces dictatures qui s'offrent régulièrement un vernis démocratique en organisant des scrutins gagnés d'avance.

Le demi-siècle du Tchad souverain prouve à suffisance cette carence : 48 ans d'indépendance, 45 ans. Cela s'explique en partie par le fait que, non seulement, la classe politique tchadienne se renouvelle très peu (droit d'aînesse oblige), mais lorsqu'il lui arrive de s'injecter un peu de sang frais, elle recrute en priorité dans cette frange de la jeunesse, gavée de la seule vérité historique des anciens, cette frange prête à s'accommoder des schémas de pensée et d'action de ses aînés au lieu d'en inventer de nouveaux.

Aucun des chefs qui ont présidé aux destinées du Tchad moderne n'a été évincé du trône par les urnes. Tombalbaye, Malloum, Lol Mahamat Choua, Goukouni et Hisseine Habré ont tous été chassés du pouvoir par les armes.

Qu'importe le lourd tribut en vies humaines payé par le peuple tchadien à l'occasion de chacun de ces coups d'état ! Peu outillés pour tirer des leçons du passé, tous ceux qui veulent régner à Ndjamena comptent toujours sur leur *kalachnikov*² pour y parvenir. Ils demeurent en cela fidèles au principe cardinal qui régit les rapports entre les seigneurs de la guerre : seule votre puissance de feu détermine la portée de votre voix.

3. L'écrivain, un empêcheur de palabrer en rond ?

Dans ce Tchad en proie aux violences diverses, l'irruption d'un écrivain vient bousculer l'ordre établi. Le trublion est aussitôt pris en tenailles entre deux conceptions de la Parole, deux conceptions non pas antagonistes, mais soudées par un conservatisme vivace.

D'un côté, une Parole sacralisée, plurimillénaire dont les anciens sont les dépositaires et qui leur permet de tenir clans et tribus sous le joug d'un régime quasi gérontocratique.

De l'autre, une Parole instrumentalisée, relayée par de puissants moyens modernes (radio, télévision, cinéma) et mise au service des desseins politiques du gouvernement en place.

En outre, écrire et, son pendant naturel, lire, sont des activités qui s'exercent de manière solitaire. En s'y adonnant, l'écrivain tchadien se place lui-même en porte-à-faux avec l'esprit communautaire et, en particulier, le sens du partage qui sont célébrés dans son milieu d'origine. Comme tous ceux qui cherchent à s'accomplir seuls, il sera considéré comme un renégat et se verra progressivement mis en quarantaine.

J'ai personnellement connu dans mon enfance un maître de la Parole du nom de *Ndjékoundabeleu*. C'est cet homme qui m'a inspiré le personnage de *Douradeb*, le prophète autoproclamé, qu'on croise dans mon roman, « Chroniques tchadiennes ».

Eh bien, ce talentueux griot, ce *Gosstar* comme on dit au Tchad, tenait les livres pour des cercueils pleins de « Paroles mortes ». Chaque fois qu'il me voyait le nez plongé dans un bouquin, il me tançait gentiment et me disait, à peu près, ceci :

« *A force de fixer des cadavres, tu risques de tomber sous la coupe des revenants. Sors de tes papiers et viens écouter la Parole qui respire.* »

C'est dire à quel point les deux mamelles de la littérature, la lecture et l'écriture, peuvent, dans la chaleur tropicale, conduire celui qui s'y abreuve à une marginalisation, puis à une espèce de mort sociale.

D'autres réalités sociales concourent aussi à minimiser l'influence à laquelle l'écrivain peut prétendre à l'intérieur du Tchad :

a) L'analphabétisme et l'illettrisme rendent son discours inaccessible au grand nombre : selon le dernier recensement fiable, celui de 1993, seulement 11% des Tchadiens savaient lire et écrire

b) Le livre, produit généralement importé, se vend à un prix prohibitif : il faut, par exemple, déboursier plus de la moitié d'un salaire moyen local (16'000 FCFA, 40 FCHF) pour un volume de 200 pages.

Toutefois, l'audience éventuelle que l'écrivain acquiert hors des frontières nationales peut susciter l'intérêt des classes dirigeantes. Comme il en va de l'image de marque dont jouit le pays à l'extérieur, celles-ci essayeront de récupérer le prosateur afin de le mettre à leur service. Elles useront pour cela de tous les moyens de pression à disposition, notamment :

a) proposer à l'écrivain un poste lucratif dans l'appareil d'Etat.

² *Fusil d'assaut russe*

b) faire intervenir les anciens de son clan ou de sa tribu pour l'exhorter à tenir un discours plus favorable aux intérêts du régime en place.

c) Si, malgré toutes ces sollicitations, l'écrivain refuse de s'aligner, elles feront donner l'artillerie lourde des tracasseries administratives. Et cette guéguerre peut aller de la banale confiscation du passeport à des menaces de mort³.

Quoi qu'il advienne, dans son bras de fer continu avec le pouvoir, l'écrivain tchadien sera constamment confronté à l'exigence posée par André Brink, le célèbre romancier sud-africain :

« Il ne faut pas descendre la littérature au niveau de la politique, mais élever la politique au niveau de la littérature ».

Cela suppose d'amener la classe dirigeante à s'intéresser à la chose littéraire pour sa valeur propre, à voir dans la chose littéraire plus un levier potentiel de développement qu'un vulgaire outil de subversion.

Vaste chantier...

4. En quoi l'écrivain peut-il être utile au Tchad aujourd'hui ?

Il existe quasiment autant de raisons d'écrire qu'il y a d'écrivains. Pour moi, écrire, est un mouvement à double sens. C'est une démarche qui consiste à m'enfermer en moi-même pour m'ouvrir davantage au monde et aux autres. Ecrire est l'exercice dans lequel j'assouvis le plus pleinement mon désir de vivre de front plusieurs vies, plusieurs expériences, plusieurs chemins de croix, plusieurs joies. C'est une vision égoïste à première vue. Mais, au fond, elle intègre une certaine dimension altruiste. En effet, à travers l'écriture, j'endosse les peines et les joies de mes semblables, j'essaie d'accorder mon pouls aux pulsations de mon pays en particulier, du monde en général. Or, l'histoire tourmentée du Tchad, le génie que déploient ses peuples pour assurer leur survie, l'inventivité verbale de ceux-ci proposent un matériau littéraire foisonnant dans lequel je ne me prive pas de puiser.

Je crois donc que chaque créateur réalise d'abord son propre épanouissement à travers son œuvre, qu'il se recherche lui-même dans ce qu'il produit. Créer présuppose d'être libre de choisir le sujet et l'objet de sa création. C'est pourquoi je répugne à assigner une mission à l'écrivain, mise à part celle qui est consubstantielle à l'acte même d'écrire : faire que la Parole calligraphiée demeure le lieu de mémoire privilégié de l'homme.

Cependant, si on me somme malgré tout de dire en quoi l'écrivain tchadien en particulier (subsaharien en général) peut le plus pour son continent, au stade actuel du développement de l'Afrique, je répondrai qu'il doit s'attacher à graver l'écrit dans l'imaginaire africain, à montrer à travers la puissance poétique de ses textes que l'écriture ne vient pas tuer la Parole, mais la renforcer, l'irriguer de ce sang d'encre qui lui permettra de vieillir sans prendre trop de rides.

Et si notre travail peut, petit à petit, amener la classe politique africaine à s'approprier l'idée que la promotion de l'écrit est le prix minimal à payer pour garantir notre place dans le train de la modernité, nous n'aurons pas noirci du papier en vain.

Les organisateurs du 1^{er} congrès des écrivains tchadiens qui s'est tenu du 3 au 8 décembre 2007 à Ndjamena ont demandé à chaque participant de leur livrer une sorte de profession de foi.

Pour ma part, je leur ai confié le court poème suivant où je réaffirme que ma passion pour la chose écrite ne trahit en rien mon attachement à l'oralité ancestrale :

*Je n'ai de souffle que ma Parole et de Parole que mon souffle.
Je vous confie mon souffle et ma Parole en partage fraternel.
Et quand mon souffle aura rejoint l'haleine éthérée des aïeux,
Puisse ma Parole résonner encore entre l'envol de deux pages
Et soutenir l'humain dans son combat contre tous les silences.*

³ A ma connaissance, aucun écrivain tchadien n'a, à ce jour, été éliminé en tant que tel. Mais, non loin de l'écrivain, le journaliste tchadien a, lui, déjà subi plus d'une fois ce mécanisme dans sa rigueur ultime : l'assassinat pur et simple.

5. Ecrire, un acte de foi ?

Certes très peu de Tchadiens ont aujourd'hui accès à la littérature. Cependant, je ne désespère pas de voir cette situation changer à terme. Sous cet angle-là, écrire devient pour moi un acte de foi en l'avenir. *Les Paroles s'envolent, les écrits restent*. Demain, j'en suis sûr, les riverains du Chari, du Logone ou des lacs d'Ounianga se réapproprieront les textes dont nous autres écrivains jalonnons actuellement notre exil, qu'il soit intérieur ou extérieur. N'est-ce pas là un viatique suffisant pour continuer d'arpenter la République des lettres ?

Nétonon Noël NDJÉKÉRY,
Eysins, octobre 2008